L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 9 JUILLET 1890.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquents pour taxes de ville qui doivent plus que la somme fixe de vingt dollars et vingt cents ($20[20]) et au-dessous de cinquante dollars [et cinquante cents ($50 50) pour l'année 1888.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et plus particulièrement par la loi 85 et la loi 135 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, toutes les deux approuvées le 12 Juillet 1888, et la loi 119 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, approuvée le 6 Juillet 1882, et par l'ordonnance No 3767 du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, adoptée le 21 Mai 1889, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à la partie de la Nouvelle-Orléans, le 19e jour de Juillet, A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans en sus de la somme fixe de vingt piastres vingt sous ($20 20) et au-dessous de cinquante piastres cinquante sous ($50 50), dans le but d'assurer la perception des taxes accusées en 1889, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 5me jour d'Août 1888, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assassées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AGNELLY MARTIN—
Bill No 4189 Pour taxes de ville de l'année 1889
Montant à.....$24 21

Treize lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 10 à 21 inclusivement et le lot A dans l'Ilet No 1532 borné par les rues Lapeyrouse, Dupré, Onzaga et White, les lots Nos 10 et 11 mesurant 63 pieds de face à la rue Onzaga sur 125 pieds de profondeur, le lot 12 mesurant 31 pieds de face à la rue Onzaga sur 125 pieds de profondeur, le lot 13 mesurant 93 pieds de face à la rue Dupré sur 133 pieds de profondeur, et les lots Nos 20 et 21 mesurant 63 pieds de face à la rue White sur 149 pieds de profondeur.

ARIEUX, VVE PIERRE—
Bill No 4208 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$36 36

Un lot ou portion de terre avec améliorations dans le 3me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No — dans l'Ilet No — borné par le Chemin de Gentilly et la propriété vendue par le lac mesurant 1 Arpent de face au Chemin de Gentilly sur 113 arpents de profondeur.

AURIANNE, SUC. JEAN—
Bill No 4210 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$16 40

Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3eme district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme une portion de terre bornée par le Chemin de Gentilly et profondeur vers le lac, mesurant 4 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

AUBIN, MME M.—
Bill No 3295. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$20 20

Un lot en portion de terre, avec améliorations dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'Ilot No 264, borné par les rues Gravier, Johnson, Hospital et Ursulines, mesurant 47 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Galvez sur 73 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur.

AGUSTI, ANTONIO—
Bill No 2143 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$18 48

Un lot ou portion de terre avec améliorations dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans le 16 inclusivement dans l'Ilot No 1517, borné par les rues Broad, Lapeyrouse, Lanape et Villiers, mesurant 131 pieds 8 pouces de face à la rue Broad sur 109 pieds 1 pouce de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Bill No 23. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'Ilot No 447, borné par les rues Choupitoulas, Peters, Race et Orange, mesurant 31 pieds 8 lignes de face à la rue Choupitoulas sur 149 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Bill No 29. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$26 26

Deux lots ou portions de terre avec améliorations dans le 1er district municipal de la ville de la Nle-Orléans désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'Ilot No 304 borné par les rues Bassin Franklin, Gravier et Perdido, mesurant 61 pieds 2 1[2 lignes de face à la rue Bassin sur 127 pieds 10 pouces et 5 1[2 lignes de profondeur.

APPLEGATE, WM E. M. E. et LUCY B.—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40

Un lot ou portion de terre, avec améliorations dans le 1er district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'Ilot No 447, borné par les rues Choupitoulas, Peters, Race et Orange, mesurant 31 pieds 8 lignes de face à la rue Choupitoulas sur 149 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

APPLEGATE, WM E. M. E. et LUCY B.—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$40 40

Un lot ou portion de terre, avec améliorations dans le 1er district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'Ilot No 447, borné par les rues Choupitoulas, Peters, Race et Orange, mesurant 31 pieds 8 lignes de face à la rue Choupitoulas sur 149 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

ARNAUD JOSEPH C.—
Bill No 5265. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$32 32

Un lot en portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilot No 54, borné par les rues St-Thomas, Chippewa, Harmonie et Nouvelle, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Thomas sur 110 pieds de profondeur.

BERNARD, JOS. C.—
Bill No 5265 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$40 40

Deux lots ou portions de terre avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignés comme lots Nos 5 et 6, dans l'Ilet No 498, borné par les rues Constan c, Magasins, Uppedline et Robertson, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 110 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur.

ALLEN, MME OSCAR—
Bill No 5497. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Un lot ou portion de terre, avec améliorations dans le 4me district municipal de la ville de la Nle-Orléans désigné comme lot No 14 de la 16 inclusivement dans l'Ilot No 1517, borné par les rues Broad, Lapeyrouse, Lanape et White, mesurant 131 pieds 8 pouces de face à la rue Broad sur 109 pieds 1 pouce de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Bill No 6131 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 ou a et 12 ou b dans l'Ilet No 49, borné par les rues Chestnut, Jackson et Prytania, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chestnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BAILEY, MME M. ADELAIDE PATELK—
Bill No 5453 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 5 et 6 dans l'Ilet no 90, borné par les rues Delaigle, nouveau Tche Pitoulas, Orange et Rhée, mesurant 4 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 70 pieds 6 pouces de profondeur.

BURNS, MME PATRICK—
Bill No 4583. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$34 34

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'Ilot No 15, borné par les rues Chartres, Lafayette, Port et Decatur, mesurant 43 pieds de face à la rue Chartres sur 92 pieds de profondeur.

BEAULIEU, JAS—
Bill No 3363. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$36 36

Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignée comme une portion de terre bornée par les rues Dupré, Onzaga et Washington et St Jean.

BEAULIEU, JAS—
Bill No 3376. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No — dans l'Ilot No — borné par le Chemin de Gentilly et la propriété vendue par le lac, mesurant 1 Arpent de face au Chemin de Gentilly sur 113 arpents de profondeur.

BURTHE, PIERRE ANDRE ET ALS—
Bill No 3 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$42 42

Une partie d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme partie du lot No 3 dans l'Ilet No 316, borné par les rues Bassin, Franklin, Lafayette, Pendl lot, Locust et Fro et, mesurant 99 pieds de face à la rue Lafayette sur 71 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne et 79 pieds 7 pouces sur l'autre.

BLANCHARD, AMELIA—
Bill No 2169. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40

Un lot ou portion de terre, avec améliorations dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 124 borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Tonti, mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 126 pieds de profondeur.

BIERHORST, JOHN H. ANNA DE BRIZ
Bill No 2209. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$26 26

Une partie de trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 22 et 24 dans l'Ilet no 250, borné par les rues Burbigny, Bourgogne et Derbigny, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Derbigny sur 81 pieds de profondeur.

BEUFF, VVE CATHERINE—
Bill No 2395. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$37 88

Un lot ou portion de terre, avec améliorations dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme l'Ilet no 597, borné par les rues Murat, Olympia, Canal et Donaine, mesurant 300 pieds de face à la rue Canal, sur 300 pieds de profondeur.

BALLESTER, VVE J—
Bill No 2 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$10 40

Un lot ou portion de terre, avec améliorations dans le 3me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 576, borné par les rues Lafayette, Pendl lot, Locust et Franklin, mesurant 99 pieds de face à la rue Lafayette sur 71 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne et 79 pieds 7 pouces sur l'autre.

BIENVENU, MLLES A. M., F. A., A. M. ET L. A—
Bill No 4117 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$22 22

Ce lot ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignés comme lot No 1 de 4 16 inclusivement dans l'Ilet no 1517, borné par les rues Broad, Lapeyrouse, Lanape et White, mesurant 131 pieds 8 pouces de face à la rue Broad sur 109 pieds 1 pouce de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Bill No 6131 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'Ilet no 447, borné par les rues Choupitoulas, Peters, Race et Orange, mesurant 31 pieds 8 lignes de face à la rue Choupitoulas sur 149 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

BLANCHARD, MME ELIZA—
Bill No 6132 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Un lot ou portion de terre, avec améliorations dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet no 124, borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Tonti, mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 126 pieds de profondeur.

BIGGIO, MME CHAS—
Bill No 6 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$10 40

Un lot ou portion de terre avec améliorations dans le 3me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet no 576, borné par les rues Lafayette, Pendl lot, Locust et Franklin, mesurant 99 pieds de face à la rue Lafayette sur 71 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne et 79 pieds 7 pouces sur l'autre.

BARRE, MARY ELLEN—
Bill No 1866. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$40 40

Deux lots ou portions de terre avec améliorations dans le 1er district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'Ilet No 576, borné par les rues Lafayette, Pendl lot, Locust et Franklin, mesurant 99 pieds de face à la rue Lafayette sur 71 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne et 79 pieds 7 pouces sur l'autre.

BARRAGE, MME DANIEL—
Bill No 5191 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$30 30

La moitié d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme partie du lot No 8, borné par les rues Peters, Magazine, Champs Elysées et Decatur, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Peters sur 94 pieds 6 pouces de profondeur.

BOWTZ, SUC. DE SAMUEL, W. A. DOWTZ, ADMINISTRATEUR—
Bill No 5238. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$48 48

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 116 et 117 dans l'Ilet No 307, borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Philip et Bora pura, le lot No 116 mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Rousseau sur 120 pieds 10 pouces de profondeur, le lot No 117 mesurant 30 pieds de face à la rue Rousseau sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Bill No 905. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$34 34

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 23 et 24 dans l'Ilet no 447, borné par les rues Choupitoulas, Thalie, Peters et Erato, mesurant 52 pieds de face à la rue Choupitoulas sur 149 pieds 8 pouces de profondeur.

BLACK, CHAS L.—
Bill No 4723. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos 11 ou a et 12 ou b dans l'Ilet No 49, borné par les rues Chestnut, Jackson et Prytania, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chestnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

APPLEGATE, WM E. M. E. et LUCY B.—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'Ilet no 447, borné par les rues Choupitoulas, Peters, Race et Orange, mesurant 31 pieds 8 lignes de face à la rue Choupitoulas sur 149 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

BAZILE, ANGELO—
Bill No 5491. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Un lot ou portion de terre avec améliorations dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No — dans l'Ilet no 104, borné par les rues Magasins, Camp, Septième et Robideau mesurant 24 pieds de face à la rue Magasins sur 109 pieds 9 pouces de profondeur.

BERNARD JOSEPH C.—
Bill No 5265. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$32 32

Un lot en portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet no 54, borné par les rues St-Thomas, Chippewa, Harmonie et Nouvelle, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Thomas sur 110 pieds de profondeur.

BERNARD, JOS. C.—
Bill No 5265 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40

Deux lots ou portions de terre avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignés comme lots nos 5 et 6, dans l'Ilet no 498, borné par les rues Constan c, Magasins, Uppedline et Robertson, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 110 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur.

ALLEN, MME OSCAR—
Bill No 5497. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Un lot ou portion de terre, avec améliorations dans le 4me district municipal de la ville de la Nle-Orléans désigné comme lot No 14 dans le 16 inclusivement dans l'Ilet no 1517, borné par les rues Broad, Lapeyrouse, Lanape et White, mesurant 131 pieds 8 pouces de face à la rue Broad sur 109 pieds 1 pouce de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
Bill No 23. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'Ilet no 447, borné par les rues Choupitoulas, Peters, Race et Orange, mesurant 31 pieds 8 lignes de face à la rue Choupitoulas sur 149 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

BEAUCHAMP, MME CATHERINE—
Bill No 1777. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet no 54, borné par les rues Howard, Melpomene et Thalie, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Melpomene sur 110 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur, mesurant 4 arpents de face à la rue Thoupitoulas sur 40 pieds 6 pouces de profondeur.

ALTER, CHAS E.—
Bill No 498. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Quatre lots ou portion de terre avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignés comme lots nos 5, 6, 11 et 12, dans l'Ilet no 498, borné par les rues Constan c, Magasins, Uppedline et Robert. Le lots nos 4, 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur 110 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur.

ALLEN, MME OSCAR—
Bill No 5497. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Un lot ou portion de terre, avec améliorations dans le 4me district municipal de la ville de la Nle-Orléans désigné comme lot No 14 dans le 16 inclusivement dans l'Ilet no 1517, borné par les rues Broad, Lapeyrouse, Lanape et White, mesurant 131 pieds 8 pouces de face à la rue Broad sur 109 pieds 1 pouce de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—
Bill No 6131 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 ou a et 12 ou b dans l'Ilet No 49, borné par les rues Chestnut, Jackson et Prytania, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chestnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BAILEY, MME M. ADELAIDE PATEL K—
Bill No 5453 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 5 et 6 dans l'Ilet no 90, borné par les rues Delaigle, nouveau Tche Pitoulas, Orange et Rhée, mesurant 4 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 70 pieds 6 pouces de profondeur.

CONSOLIDATED WAREHOUSE CO.—
Bill No 1131. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$26 26

Améliorations dans l'Ilet No 451, borné par les rues Derbigny, Roman, Euphrosine et Calliope, faisant face à la rue Derbigny.

CANTON, MLLE JANE—
Bill No 3034. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40

Une partie d'un lot ou portion de terre avec améliorations dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignée comme lot R dans l'Ilet No 15 borné par les rues Peters, Gallatin, Quartier et Hôpital, mesurant 21 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Peters sur 122 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur

COUDER, MLLE AURELIA—
Bill No 3423 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'Ilet No. 174 175, borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson, Esplanade et Quartier, le lot No 3 mesurant 22 pieds du face au Chemin du Bayou sur 80 pieds 9 pouces de profondeur, le lot K mesurant 29 pieds 2 pouces de face au Chemin du Bayou sur 121 pieds 6 pouces de profondeur.

CAMPBELL, R. H.—
Bill No 3344 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$24 24

Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans désignés comme lots Nos 22, 23 et 24 dans l'Ilet No 319, borné par les rues Broad, Live Oak, Septième, Esplanade et St Jean, le lot No 22 mesurant 61 pieds 10 pouces et 10 lignes de face à la rue Broad sur 110 pieds 8 pouces 4 1[2 lignes de profondeur, le lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Broad sur 110 pieds 8 pouces de profondeur, et le lot No 24 mesurant 20 pieds de face à la rue Broad 1 pieds de profondeur.

CHRISTIAN, PAUL J.—
Bill No 6411 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Deux lots et la moitié d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots nos 16 et 17 dans l'Ilet no 326, borné par les rues Liberté, Esplanade et Claiborne, mesurant 69 pieds de face à la rue Liberté sur 102 pieds de profondeur.

CORBETT, CECILIA—
Bill No 6365. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 5me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme 36 lots ou propre 804 Habitations, situé à Lesseps et faisant face au Chemin public mesurant 80 1[2 arpents de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

COTTON, MME SAMUEL W.—
Bill No 5932. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$30 30

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désignés comme lots Nos 12 et 13 dans l'Ilet no 225, borné par les rues Front, Peters, Erato et Thalie, mesurant 24 pieds de face à la rue Front sur 106 pieds de profondeur.

COURTETTE, CECILIA—
Bill No 6365 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 5me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme 36 lots ou propre 804 Habitations, situé à Lesseps et faisant face au Chemin public mesurant 80 1[2 arpents de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

COUDER, MLLE AURELIA—
Bill No 3423 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'Ilet No. 174 175, borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson, Esplanade et Quartier, le lot No 3 mesurant 22 pieds du face au Chemin du Bayou sur 80 pieds 9 pouces de profondeur, le lot K mesurant 29 pieds 2 pouces de face au Chemin du Bayou sur 121 pieds 6 pouces de profondeur.

CAMPBELL, R. H.—
Bill No 3344 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$24 24

Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos 22, 23 et 24 dans l'Ilet No 319, borné par les rues Broad, Live Oak, Septième, Esplanade et St Jean, le lot No 22 mesurant 61 pieds 10 pouces et 10 lignes de face à la rue Broad sur 110 pieds 8 pouces 4 1[2 lignes de profondeur, le lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Broad sur 110 pieds 8 pouces de profondeur, et le lot No 24 mesurant 20 pieds de face à la rue Broad 1 pieds de profondeur.

CHRISTIAN, PAUL J.—
Bill No 6411 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Deux lots et la moitié d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots nos 16 et 17 dans l'Ilet no 326, borné par les rues Liberté, Esplanade et Claiborne, mesurant 69 pieds de face à la rue Liberté sur 102 pieds de profondeur.

CONSOLIDATED WAREHOUSE CO.—
Bill No 1131. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$26 26

Améliorations dans l'Ilet No 451, borné par les rues Derbigny, Roman, Euphrosine et Calliope, faisant face à la rue Derbigny.

CANTON, MLLE JANE—
Bill No 3034. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40

Une partie d'un lot ou portion de terre avec améliorations dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot R dans l'Ilet No 15 borné par les rues Peters, Gallatin, Quartier et Hôpital, mesurant 21 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Peters sur 122 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur

COUDER, MLLE AURELIA—
Bill No 3423 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'Ilet No. 174 175, borné par les rues Villeré, Robertson, Esplanade et Quartier, le lot No 3 mesurant 22 pieds du face au Chemin du Bayou sur 80 pieds 9 pouces de profondeur, le lot K mesurant 29 pieds 2 pouces de face au Chemin du Bayou sur 121 pieds 6 pouces de profondeur.

DOWTZ, SUC. DE SAMUEL, W. A. DOWTZ, ADMINISTRATEUR—
Bill No 5238. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$48 48

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 116 et 117 dans l'Ilet No 307, borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Philip et Bora pura, le lot No 116 mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Rousseau sur 120 pieds 10 pouces de profondeur, le lot No 117 mesurant 30 pieds de face à la rue Rousseau sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Bill No 905. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$34 34

Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 23 et 24 dans l'Ilet no 447, borné par les rues Choupitoulas, Thalie, Peters et Erato, mesurant 52 pieds de face à la rue Choupitoulas sur 149 pieds 8 pouces de profondeur.

BLACK, CHAS L.—
Bill No 4723. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lots Nos 11 ou a et 12 ou b dans l'Ilet No 49, borné par les rues Chestnut, Jackson et Prytania, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chestnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BEAUCHAMP, MME CATHERINE—
Bill No 1777. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet no 54, borné par les rues Howard, Melpomene et Thalie, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Melpomene sur 110 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur, mesurant 4 arpents de face à la rue Thoupitoulas sur 40 pieds 6 pouces de profondeur.

DELANO, W J—
Bill No 2626 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$22 22

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme l'Ilet No 507, borné par les rues Cortez, Bienville, Scott et Conti, mesurant 300 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Cortez sur 319 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur.

DUPIERRIS, F—
Bill No 2626 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'Ilet no 459, borné par les rues Marais, Reynes, Forstall et Urquhart, mesurant chaque 28 pieds 1 pouce de face à la rue Marais sur 121 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Marais et Reynes.

DUTREB, LOUIS—
Bill No 2188 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 765, borné par les rues Roman, St-Bernard, Derbigny et Lafayette, mesurant 140 pieds, borné par les rues Franklin, Tonti, Bienville et Conti, mesurant 35 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Franklin sur 53 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur.

EGAN, PATRICK—
Bill No 2210. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 13 dans l'Ilet No 326, borné par les rues Liberté, Esplanade et Claiborne, mesurant 69 pieds de face à la rue Liberté sur 102 pieds de profondeur.

EGLI, SUC. DE JOHN G.—
Bill No 1046. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....balance due $27 42

Un lot ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme lots Nos 16 et 17 dans l'Ilet no 326, borné par les rues Liberté, Esplanade et Claiborne, mesurant 69 pieds de face à la rue Liberté sur 102 pieds de profondeur.

ELDER, B. W.—
Bill No 6516 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme l'Ilet No 39, terre-vide, borné par les rues Oliver, Wall, Walnut et la propriété Foucher, mesurant 90 pieds de face à la rue Oliver sur 300 pieds de profondeur et 90 pieds de large dans le fond.

ENTERPRISE GINNERY AND MANF'G CO.—
Bill No 802. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$22 20

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'Ilet No 28, borné par les rues Front, Peters, Erato et Thalie, mesurant 24 pieds de face à la rue Front sur 106 pieds de profondeur.

ENNIS, W. J.—
Bill No 4417. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme partie du lot no 9 ou 7 dans l'Ilet no 513, borné par les rues Marigny, Villeville, Villeré et Urquhart, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 118 pieds de profondeur.

DARRGAH, MME DANIEL—
Bill No 5191 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

La moitié d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme partie du lot No 8, borné par les rues Peters, Magazine, Champs Elysées et Decatur, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Peters sur 94 pieds 6 pouces de profondeur.

DEVRON, DE GUSTAVE—
Bill No 3117 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30

Un lot ou portion de terre, avec améliorations dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 et 7 dans l'Ilet No 112, borné par les rues Deuxième, Delaigle, nouveau Tche Pitoulas et Marais, mesurant 53 pieds 4 pouces de face à la rue Deuxième sur 120 pieds 3 pouces de profondeur.

DELACROIX, DESIRE—
Bill No 1783. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40

Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 357, borné par les rues Julie, Baronne, Dryades et Girod, mesurant 34 pieds de face à la rue Julie sur 191 pieds 10 pouces de profondeur.

DEL BONDIO, F. L.—
Bill No 808. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40

Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 10, 11 et 12 dans l'Ilet no 47, borné par les rues Bourbon, Esplanade et Conti, le lot No 10 mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur, le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 150 pieds 10 pouces de profondeur, et le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 150 pieds de profondeur.

DUFOSSAT, SONIAT CHAS—
Bill No 3434